



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Foron, le 11 avril 2019,

de SYLVIANE NOEL

Sénatrice de la Haute-Savoie

Création de l'Office de la Biodiversité : Sylviane NOEL s'oppose fermement à une nouvelle ponction du budget des agences de l'eau

Le Sénat a examiné hier, le projet de Loi portant création de l'Office Français de la Biodiversité. Comme vous le savez, ce projet de loi vise à créer à compter du 1^{er} janvier 2020 un nouvel organisme : l'Office Français de la Biodiversité.

Résultat de la fusion entre les deux agences étatiques chargées de la protection de la faune et de la flore (l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) et l'Office Français de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)), cet organisme aura pour principale mission de fédérer les acteurs de la vie économique et de la société civile autour d'enjeux communs. Les deux établissements historiques étaient déjà largement financés par les agences de l'eau. En 2018, l'Etat avait rappelé, toute l'importance de leur part active dans le combat pour la biodiversité. Elles avaient ainsi été contraintes de verser 260 millions d'euros pour financer l'AFB et 37 millions à l'ONCFS. Pour financer cet Office de la Biodiversité, le gouvernement envisageait une ponction supplémentaire sur le budget des agences de l'eau.

Fermelement opposée à cette nouvelle ponction, je me réjouis de l'adoption à l'unanimité de mon amendement ci-joint préservant le budget des agences de l'eau, principales contributrices au budget de ce nouvel établissement, malgré un avis défavorable du gouvernement.

En effet, le siphonnage régulier des budgets des agences de l'eau n'est plus acceptable au regard des répercussions très fortes sur les collectivités territoriales, s'agissant du financement de leurs lourds investissements en faveur des réseaux d'eau et d'assainissement. Au-delà de ces financements des réseaux d'eau et d'assainissement, l'Agence de l'Eau doit aussi faire face aujourd'hui à des défis importants et coûteux, liés au réchauffement climatique : recrudescence des sécheresses et inondations, raréfaction de la ressource en eau, élévation du niveau de la mer, etc... Il convient donc plus que jamais de préserver ses ressources.

Avec un budget prévisionnel de 340 millions d'euros selon le gouvernement, le nouvel office ne semble donc faire aucune économie, ni à l'Etat ni aux corps constitués. Selon le syndicat national de l'environnement il manquait déjà autour de 200 millions d'euros aux anciennes structures pour leur permettre de mener à bien les missions environnementales qui leur avaient été confiées. La création d'un tel office sous-entend un budget de taille, il est fort à parier que l'Etat continue son « holdup » sur le monde rural.

C'est pourquoi j'appelle maintenant de mes vœux que cet amendement soit adopté en termes conformes par l'Assemblée Nationale et surtout que le Gouvernement respecte cette volonté du législateur lors de l'adoption du projet de loi de finances 2020.

- **Liens vidéos de mes interventions au Sénat sur ce texte :**
<https://www.youtube.com/watch?v=jw6RPGu019M&t=31s> extrait vidéo de mon intervention en séance lors de la discussion générale
<https://www.youtube.com/watch?v=qhgwRnpSE2A> extrait vidéo de la défense de mon amendement

Contact presse :

Anne-Gabrielle MATHIEU – Cabinet parlementaire de Sylviane NOEL

04 50 25 18 11 – ag.mathieu@sylvianenoel.fr